

Cette pièce est protégée par son dépôt à la SACD. Sa représentation publique est soumise à une déclaration préalable à cet organisme et implique le paiement de droits d'auteur.

SÉCURITÉ, MON C... !

Argument : Du fait des nouvelles mesures de sécurité qui imposent à chaque citoyen de porter un cachet d'identification tatoué sur la fesse gauche, tous les visiteurs de ce bureau vont devoir montrer leur postérieur...

Personnages (par ordre d'apparition) :

L'assistante

L'utilisateur

Le chef de service

Morin

Le coursier

Le sous-directeur

Le directeur général

Le capitaine des pompiers

Le livreur de pizza

Le chef de la sécurité

La femme de ménage

Les personnages peuvent être indifféremment homme ou femme. Seule la façon de dénuder leur fesse gauche (ou les deux), sera différente selon qu'ils porteront un pantalon ou une robe.

Il est peut-être possible de supprimer un ou deux personnages (le coursier, le capitaine des pompiers).

Décor : Un bureau de l'administration, plutôt vieillot. À gauche : un fauteuil pivotant et une table de travail supportant un téléphone et une pile de dossiers, c'est le bureau du chef de service ; À droite : une chaise de dactylo et une table plus petite, avec une antique machine à écrire, c'est le bureau de l'assistante.

*

Au lever de rideau, l'assistante est assise à sa table de travail ; elle tape, pendant une bonne minute, avec une énergie brutale, un courrier qu'on devine aussi interminable que sévère.

On entend (ou pas) frapper à la porte.

L'assistante (*sans s'arrêter de taper*) – Entrez !

Personne n'entre ; on frappe de nouveau à la porte.

L'assistante (*sans s'arrêter de taper*) – Entrez !

Personne n'entre encore ; on frappe de nouveau à la porte.

L'assistante (*s'arrêtant de taper*) – J'ai dit « Entrez » !

Entre alors l'usager.

L'assistante – C'est pour quoi ?

L'usager (*hésitant, intimidé*) – Euh... Salut et Fraternité, madame la fonctionnaire !

L'assistante – Oui, Salut et Liberté, Citoyen ! C'est pour quoi ?

L'usager (*tendant une enveloppe jaunâtre, couverte de tampons*) – Eh bien, c'est rapport à un courrier que j'ai reçu hier matin...

L'assistante – Je vous arrête tout de suite, Citoyen ! Vous n'ignorez pas, je pense, les nouvelles mesures de sécurité qui nous obligent à contrôler l'identité de chaque citoyen pénétrant dans l'enceinte de cette administration.

L'usager – Non, bien sûr... (*il tire hâtivement, de la poche intérieure de son pardessus, un portefeuille*) J'ai là mes papiers d'identité...

L'assistante (*dédaignant le portefeuille*) – J'ai parlé des nouvelles mesures de sécurité, Citoyen ! Vous ne voyez pas de quoi il s'agit ?

L'usager (*palpant hâtivement les autres poches de son pardessus*) – Bien sûr... J'ai aussi mon laissez-passer, tamponné par le ministère, vérifié par les services de la préfecture et mis à jour au commissariat le mois dernier...

L'assistante (*sévère*) – Ce n'est pas de ça qu'il s'agit, Citoyen ! Vous ne connaissez pas les toutes dernières mesures rendues obligatoires pour tout individu voulant librement circuler sur notre territoire ?

L'usager – Eh bien...

L'assistante – Mesures prévues par le décret 7689, conformément à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure ?

L'usager – Je crois...

L'assistante – Mesures qui, je vous le rappelle, ont été dictées par des raisons de haute sécurité, lesquelles ont été prises au vu des trop nombreuses falsifications des

documents administratifs habituels qui ont trop souvent permis à des individus mal intentionnés, et souvent d'origine indéterminée, pour ne pas dire d'origine étrangère, de s'infiltrer dans notre pays afin d'y perpétrer de terribles attentats ?

L'utilisateur – Oui, bien sûr...

L'assistante – Vous avez satisfait à ces mesures ?

L'utilisateur – Oui, je...

L'assistante – Vous avez souscrit à cette formalité ?

L'utilisateur – Oui...

L'assistante – Eh bien, Citoyen ?

L'utilisateur (*il se retourne pour baisser son pantalon, découvrant sa fesse gauche qui porte un tampon administratif*) – J'ai effectivement le nouveau tampon de l'administration. Il m'a été tatoué il y a deux jours, sur la fesse gauche, comme le veut le nouveau décret. Le voici...

L'assistante (*se baissant et examinant le tampon sur la fesse gauche de l'utilisateur*) – Bien. Très bien. Il m'a l'air tout à fait authentique. Le cachet d'identification cutané, appelé officiellement cachet d'identification cul-cutané, est d'ailleurs infalsifiable.

L'utilisateur (*soulagé*) – N'est-ce pas !

L'assistante – Bien. Que puis-je pour vous, Citoyen ?

L'utilisateur (*remontant maladroitement son pantalon de la main gauche ; montrant de l'autre main l'enveloppe jaunâtre qu'il a apportée*) – Voilà... Comme je le disais, c'est rapport à ce courrier...

Entre alors le chef de service.

L'assistante – Ah, voilà monsieur le chef de service !

Le chef de service – Salut et Égalité, Citoyens !

L'assistante – Salut et Liberté, monsieur le chef de service !

L'utilisateur – Salut et Fraternité, monsieur le fonctionnaire chef de service.

Le chef de service (*désignant l'utilisateur*) – Que désire ce citoyen ?

L'utilisateur (*montrant son enveloppe*) – Eh bien, comme je m'apprêtais à le dire...

Le chef de service – Je vous arrête tout de suite, Citoyen ! (*à son assistante*) Avez-vous procédé au nouveau contrôle obligatoire, exigé par le décret 7689, conformément à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure ?

L'assistante – Oui, monsieur le chef de service. J'ai demandé à ce citoyen de me montrer le cachet d'identification cul-cutané tatoué sur sa fesse gauche.

Le chef de service – Parfait. Mais vous n'ignorez pas, le procédé étant nouveau et encore inhabituel, qu'il m'appartient, en tant que supérieur hiérarchique et chef de ce service, de contre-vérifier ce nouveau contrôle ?

L'assistante – Bien sûr, monsieur le chef de service ! Le citoyen ici présent va vous

montrer le cachet d'identification cul-cutané qu'il porte sur sa fesse gauche ! (à l'usager) Citoyen, veuillez montrer à monsieur le chef de service le cachet d'identification cul-cutané que vous portez sur la fesse gauche !

L'usager (*s'exécutant*) – Naturellement... Voici...

Le chef de service (*se baissant et examinant le tampon sur la fesse gauche de l'usager*) – Très bien. Il m'a l'air tout à fait authentique. Le cachet d'identification cul-cutané est d'ailleurs infalsifiable !

L'usager (*soulagé, mais conservant son pantalon baissé*) – Oui... Et comme je le disais, à propos de ce courrier...

Le chef de service – Un instant, Citoyen ! (à son assistante) Comme vous le savez parfaitement, et comme l'exige l'alinéa 17 du décret 7689, conforme à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure, il est de mon devoir, en tant que chef de service, de procéder au contrôle d'identité de toutes les personnes présentes dans ce service !

L'assistante – Parfaitement, monsieur le chef de service ! (*elle se retourne pour soulever sa robe, découvrant sa fesse gauche marquée d'un tampon administratif*) Voici le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le nouveau décret, qui m'a été tatoué sur la fesse gauche !

Le chef de service (*se baissant et examinant le tampon sur la fesse gauche de son assistante*) – Bien. Très bien. Il est tout à fait authentique, car naturellement infalsifiable.

L'assistante (*faisant retomber sa robe pour recouvrir sa fesse gauche*) – Oui. Et je me permets de vous rappeler, monsieur le chef de service, que, selon le même alinéa 17, complété du sous-alinéa 18, il est de mon devoir, en tant que fonctionnaire de niveau 4, de contre-vérifier l'identité de toutes les personnes présentes, sans exception, dans ce bureau.

Le chef de service (*se tournant et défaisant son pantalon*) – Mais parfaitement ! La loi est la même pour tous ! (*il baisse son pantalon, montrant sa fesse gauche marquée d'un tampon administratif*) Vous pouvez vérifier le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le nouveau décret, qui m'a été tatoué sur la fesse gauche !

L'assistante (*se baissant et examinant le tampon sur la fesse gauche du chef de service*) – Très bien. Il est tout à fait authentique, car naturellement infalsifiable.

Le chef de service (*remontant son pantalon*) – Je ne vous le fais pas dire !

L'usager (*remontant lui aussi timidement son pantalon*) – Ainsi donc... Comme j'étais sur le point de vous expliquer... à propos de ce courrier...

Entre alors Morin, un collègue du bureau d'à côté.

Il brandit une grosse enveloppe.

Morin (*rigolard*) – Salut, les poteaux ! J'ai besoin de votre fric ! (*il aperçoit l'usager ; devenant sérieux*) Euh... Salut et Fraternité, Citoyens ! Je fais la quête pour le mariage de Poulard. C'est la semaine prochaine.

Le chef de service (*avec sévérité*) – Salut et Egalité, collègue Morin ! Nous n'avons

guère le temps pour les affaires privées, aujourd'hui ! Mais le fait que vous travailliez dans le bureau d'à côté ne vous dispense en aucun cas d'obéir aux exigences du nouveau décret, n'est-ce pas ?

Morin (*se rembrunissant et se hâtant de défaire son pantalon*) – Non. Bien sûr, le règlement est le même pour tous ! (*il se tourne en baissant son pantalon pour montrer sa fesse gauche marquée d'un tampon administratif*) Voici le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le décret 7689 conforme à la directive 34672, qui m'a été tatoué sur la fesse gauche !

Le chef de service (*se baissant et examinant le tampon sur la fesse gauche de Morin*) – Très bien. Il est tout à fait authentique, car à vrai dire infalsifiable !

Morin – Bien sûr ! Et je me permets de vous rappeler qu'en tant que fonctionnaire de niveau 2, je suis moi-même dans l'obligation de contrôler l'identité de toutes les personnes, sans exception, se trouvant dans nos locaux !

Le chef de service (*se tournant et baissant son pantalon*) – Mais parfaitement ! Vous avez tout à fait raison, cher collègue ! (*montrant sa fesse gauche*) Voici le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le décret 7689 conforme à la directive 34672, qui m'a été tatoué sur la fesse gauche !

L'assistante (*faisant de même*) – Voici le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le nouveau décret, qui m'a également été tatoué sur la fesse gauche ! (*se tournant vers l'usager ; avec sévérité*) Citoyen ! Votre pantalon !

L'usager (*se hâtant de baisser son pantalon et montrant sa fesse gauche*) – Euh, excusez-moi... Le cachet... cutané... sur mon... euh, ma fesse gauche...

Morin (*jetant un regard sur les fesses gauches offertes à sa vue*) – Ils m'ont l'air tout à fait authentiques, et d'ailleurs ils sont infalsifiables !

Arrive alors le coursier, portant un paquet d'enveloppes.

Le coursier – Salut et Fraternité, citoyens ! J'apporte le courrier ! (*il aperçoit les fesses nues*) Ah ouais, c'est vrai... (*il pose son courrier sur le premier bureau à sa portée et commence mollement à défaire son pantalon*) J'avais oublié le décret 7689 conforme à la directive 34672 ! (*il se tourne en baissant son pantalon pour montrer sa fesse gauche marquée d'un tampon administratif*) Visez donc le cachet tatoué sur ma fesse gauche, citoyens ! Conforme au nouveau décret ! Pouvez vérifier, c'est pas du flan !

L'assistante – Evidemment, puisque le cachet cul-cutané est infalsifiable !

L'usager (*avec timidité, secouant son enveloppe jaunâtre*) – Si je peux me permettre d'en revenir au sujet de ma visite...

Arrive alors le sous-directeur.

Le sous-directeur – Salut et Liberté, citoyens !

Le chef de service – Salut et Egalité, monsieur le sous-directeur !

Chacun s'empresse de dénuder un peu plus sa fesse gauche.

Le sous-directeur (*affichant une mine satisfaite*) – Ah, je vois que les consignes exigées par le décret 7689, conformément à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure, sont ici parfaitement respectées !

Morin – Bien sûr, monsieur le sous-directeur ! Voyez les cachets d'identification cul-cutané, exigés par le nouveau décret, qui nous ont été tatoués sur la fesse gauche !

Le sous-directeur (*se baissant sur une ou deux fesses gauche*) – Ils m'ont l'air authentiques, et d'ailleurs ils sont infalsifiables !

Soulagés, tout le monde remonte son pantalon.

L'assistante (*baissant sa robe pour recouvrir sa fesse gauche*) – Mais si je peux me permettre, monsieur le sous-directeur, et sauf votre respect... Selon l'alinéa 17, complété du sous-alinéa 18...

Le sous-directeur (*défaisant à son tour son pantalon*) – N'en dites pas plus, subalterne ! Quoique étant votre supérieur hiérarchique, je ne me soustrairai aucunement à un contrôle obligatoire aussi nécessaire que justifié par les circonstances ! (*il se tourne et baisse son pantalon pour montrer sa fesse gauche marquée d'un tampon administratif*) Voici le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le nouveau décret, qui m'a été tatoué sur la fesse gauche !

Arrive le directeur général.

Le directeur général – Salut et Citoyenneté, citoyens ! Ah, monsieur le sous-directeur, je vous cherchais. J'ai le ministère qui n'arrête pas d'appeler et je voulais avoir votre avis sur un épineux problème !

Le sous-directeur – Salut et Généralité, monsieur le directeur général ! J'étais en train de vérifier si les nouvelles consignes exigées par le décret 7689, conformément à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure, étaient respectées.

Le directeur général – Et le sont-elles ?

Le sous-directeur – Parfaitement, monsieur le directeur général ! Voyez !

Tout le monde s'empresse de se retourner tout en dénudant sa fesse gauche.

Le sous-directeur (*toujours la fesse à l'air*) – Comme vous pouvez le constater, monsieur le directeur général, chacun ici porte, sur sa fesse gauche, le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le nouveau décret !

Le directeur général (*considérant de loin les fesses de ses subalternes*) – Ma foi, il me semble qu'ils sont authentiques. Car bien sûr infalsifiables. (*avec un sourire débonnaire, il défait son pantalon*) Eh bien... il ne sera pas dit que je me déroberai à cette formalité obligatoire et fondamentale qui nous a été dictée par de tragiques événements. (*il baisse son pantalon et se tourne pour montrer sa fesse gauche marquée d'un tampon administratif*) Voici donc le cachet d'identification cul-cutané, exigé par le décret 7689, conformément à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure, qui m'a été tatoué sur la fesse gauche !

Le sous-directeur (*jetant un œil respectueux au tampon sur la fesse gauche du directeur général*) – Je le crois parfaitement authentique...

Le chef de service (*même jeu*) – Car naturellement infalsifiable...

L'assistante – Bien sûr !

Morin (*même jeu*) – J'allais le dire !

L'usager (*timidement ; montrant son enveloppe jaunâtre*) – Et donc... pour en revenir à ce courrier que j'ai reçu hier matin...

Arrive le capitaine des pompiers. Nu tête, il dissimule son casque dans son dos.

Le capitaine des pompiers – Salut et Calamité, citoyens !

Le directeur général – Salut et Combustion Spontanée, monsieur le capitaine des pompiers ! Que nous vaut l'honneur de votre visite ?

Le capitaine des pompiers (*il se tourne et soulève le casque qu'il tenait contre sa fesse gauche ; celle-ci apparaît dénudée et marquée d'un gros tampon administratif*) – C'était pour vous avertir qu'un exercice d'alerte au gaz aura lieu cet après-midi vers 14 h.

Entre alors le livreur de pizza, les bras chargés de boîtes colorées et plates formant une pile plus haute que lui. Il arrive en marchant à reculons, le pantalon sur les mollets, les deux fesses à l'air. L'une est marquée d'un tampon administratif.

Le livreur de pizza (*se tordant le cou pour s'adresser aux autres*) – Salut et Publicité, citoyens ! Je suis le livreur de pizza. C'est ici qu'on a commandé une pizza royale aux poivrons, chou-fleur et chorizo ?

Tout le monde relève son pantalon ou baisse sa robe, et recouvre ainsi sa fesse gauche.

Tout le monde (*en chœur ; distraitemment*) – Non non...

L'usager (*timidement ; secouant son enveloppe jaunâtre*) – Je ne voudrais pas me montrer impoli, mais pour en revenir à ce courrier que j'ai reçu hier matin...

Entre alors le chef de la sécurité.

Le chef de la sécurité – Salut et Sagacité, citoyens !

Le sous-directeur – Salut et Sévérité, monsieur le chef de la sécurité !

Tout le monde s'empresse de baisser son pantalon ou de relever sa robe en se retournant pour lui montrer sa fesse gauche.

Les autres (*sauf le directeur général et le sous-directeur ; en chœur*) – Salut et Sécurité, monsieur le chef de la sécurité !

Le directeur général – Que se passe-t-il, monsieur le chef de la sécurité ? Vous avez l'air préoccupé.

Le chef de la sécurité (*la mine sombre*) – Ce qui se passe ? Eh bien, tout simplement, le cachet d'identification cutané, appelé officiellement cachet d'identification cul-cutané, exigé par le décret 7689, conformément à la directive 34672, relative à la disposition générale des instructions liées à la Sécurité Intérieure, qui nous a été tatoué à tous sur la fesse gauche, et que nous croyions tous infalsifiable...

Le directeur général – Eh bien ?

Le chef de la sécurité – Eh bien... en définitive... il s'est avéré falsifiable !

Tout le monde (*catastrophée*) – Non !

Le chef de la sécurité – Si ! C'est pourquoi je me vois contraint de demander l'application d'un nouveau décret de sécurité qui obligera chaque citoyen à se faire tatouer, non pas une seule fesse, mais ses deux fesses, d'un nouveau cachet d'identification cul-cutané ! Comme ceci...

Le chef de la sécurité se tourne. Son pantalon tombe d'un coup, dévoilant ses deux fesses tatouées chacune d'un tampon administratif.

Tout le monde (*les fesses à l'air, se groupant devant les fesses du chef de la sécurité ; avec des murmures appréciateurs*) – Oh !

Arrive alors la femme de ménage. Elle marche vers le bord de la scène, poussant un seau à roulettes auquel est accroché un balai. Elle est mal attifée, négligée, lasse.

Parvenue au centre de la scène, elle jette un coup d'œil au public, avant de lui tourner le dos et de relever sa robe pour lui montrer son derrière.

La femme de ménage (*se tordant le cou pour s'adresser au public ; avec un fort accent paysan*) – C'est bien beau, ces nouvelles mesures de sécurité.... Mais faut

bien voir qu'à force de montrer son cul, le travail, il avance pas !

Rideau